

## NORME 1 : GOUVERNANCE ET RESSOURCES DU PROGRAMME

*Les documents de l'agrément doivent décrire explicitement et inclure des preuves démontrant que :*

**Le programme dispose des ressources adéquates et il travaille en étroite collaboration avec l'université, la communauté clinique et le public pour identifier les changements dans les besoins de santé et préparer une main d'œuvre qui puisse être sensible aux besoins de la communauté et y répondre.**

CRITÈRE 1.1 (critère essentiel <sup>G</sup> )	EXEMPLES DE PREUVE <sup>G</sup>
<p><b>Les enseignants du programme<sup>G</sup> sont responsables de la gouvernance du programme et ont l'autorité pour faire en sorte que les politiques du programme soient mises en œuvre.</b></p>  <p><b>Concept essentiel:</b> Dans le cadre des processus de gouvernance universitaire établis, les décisions concernant les politiques et la gouvernance du programme sont prises par le programme et ne sont pas annulées.</p>	<p>Peuvent inclure, mais ne se limitent pas à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ politiques et procédures pertinentes à la gouvernance du programme</li> <li>→ politiques et procédures pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et procédures du programme</li> <li>→ organigrammes de l'université et du programme</li> <li>→ documents officiels décrivant le mandat et la composition des comités</li> </ul>
<p><i>Notes explicatives</i></p> <p>Les preuves pour illustrer ce critère pourraient être des commentaires tels que ou la démonstration que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'université soutient ou permet au directeur ou aux enseignants             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) d'être responsables de la gouvernance du programme d'enseignement de la physiothérapie, et</li> <li>b) d'exercer leur responsabilité et leur autorité sur le programme tout en fonctionnant selon les processus de gouvernance établis de l'université.</li> </ol> </li> </ul>	

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS	SOURCES DE PREUVE
<p>Le programme de maîtrise en physiothérapie (MPT) relève de la Faculté de médecine et fait partie de l'École des sciences de réadaptation. Le programme est aussi régi par les politiques du Département des études supérieures. La gouvernance du programme MPT relève conjointement du doyen associé de l'École des sciences de réadaptation et de la directrice du programme. Le doyen associé est ergothérapeute titulaire d'un doctorat et est en poste à l'École depuis plusieurs années. La directrice du programme, qui est</p>	<p>Rapport d'auto-évaluation :</p> <p>p. 2 introduction, EEP Organigrammes Annexes 1.1 a, f, h, l</p> <p>Entrevues :</p> <p>Doyen Doyen associé Directrice du programme</p>

<b>DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS</b>		<b>SOURCES DE PREUVE</b>
<p>en poste depuis 2008, est physiothérapeute et est aussi titulaire d'un doctorat. Les responsabilités sont clairement délimitées, le doyen associé s'occupant des relations externes de l'École au sein de l'université ainsi qu'avec les intervenants extérieurs. La directrice s'occupe de l'administration interne du programme. Les deux relèvent du doyen de la Faculté de médecine. Tous les intervenants ont reconnu que ce modèle fonctionne bien. Le doyen associé siège au comité des finances de la Faculté de médecine et est membre de certains comités afin que le programme soit représenté dans le processus décisionnel.</p> <p>Les enseignants et la directrice sont responsables de la gouvernance du programme. Le programme compte des comités formés d'enseignants du programme, d'enseignants externes et d'enseignants cliniques qui sont responsables de la gouvernance du programme.</p> <p>Les enseignants sont bien représentés dans différents comités de l'école, de la faculté, des études supérieures et de l'Université.</p>		<p>Enseignants et personnel</p>
<p><b>Critère entièrement satisfait</b>  <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><b>Critère partiellement satisfait</b>  <input type="checkbox"/></p>	<p><b>Critère non satisfait</b>  <input type="checkbox"/></p>

<b>CRITÈRE 1.2 (critère essentiel)</b>	<b>EXEMPLES DE PREUVE</b>
<p><b>Le directeur du programme détient un diplôme universitaire en physiothérapie. Il exerce une direction auprès des enseignants, du personnel et des étudiants, et assure la gestion du programme. Il occupe un poste de professeur et possède les qualifications appropriées, y compris une expérience pertinente aux études supérieures, en recherche et en administration. Il a l'autorité et la reconnaissance suffisantes pour gérer et représenter le programme.</b></p> <p> <b>Concept essentiel:</b> Le directeur du programme est titulaire d'un diplôme en physiothérapie, a un poste de professeur et est reconnu comme un leader.</p>	<p>Peuvent inclure, mais ne se limitent pas à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ description du poste du directeur du programme</li> <li>→ curriculum vitae du directeur du programme</li> <li>→ politiques et procédures relatives au processus de sélection du directeur du programme</li> </ul>
<p><i>Notes explicatives</i></p> <p>Les preuves pour illustrer ce critère pourraient être des commentaires tels que ou la démonstration que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les documents et l'information qui démontrent la direction et les résultats positifs du directeur de programme en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les stratégies pédagogiques et la planification du programme</li> <li>○ le contenu, l'élaboration et l'évaluation du programme</li> <li>○ la facilitation du changement</li> <li>○ le travail en tenant compte des priorités du programme et de l'université</li> </ul> </li> <li>➤ Les droits et les privilèges du directeur de programme sont comparables à ceux des autres professeurs de l'université qui ont des rôles et des responsabilités comparables.</li> </ul>	

<b>DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS</b>	<b>SOURCES DE PREUVE</b>
<p>La directrice du programme est très compétente et a beaucoup d'expérience. Son leadership excède la norme et éclaire le développement et l'accomplissement remarquables au sein du programme. Ses qualifications et son expérience sont appropriées pour ce poste de direction.</p> <p>Les entrevues avec tous les enseignants, le personnel et les chargés de cours à temps partiel, les employeurs, etc. soulignent systématiquement les capacités de la directrice du programme et leur loyauté envers elle.</p>	<p>Rapport d'auto-évaluation :</p> <p>Annexe 1.2 c Organigramme Annexe 1.2 a Description de poste de la directrice du programme Annexe 1.2 b CV directrice du programme</p> <p>Entrevues :</p> <p>Enseignants Personnel Chargés de cours à temps partiel Employeurs</p>

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS		SOURCES DE PREUVE
<p>La description de poste (rôle, responsabilités, obligation de rendre compte) de la directrice du programme, ainsi que la structure de gouvernance indiquent que le poste dispose d'un niveau de pouvoir approprié.</p>		
<p align="center"><b>Critère entièrement satisfait</b> — X —</p>	<p align="center"><b>Critère partiellement satisfait</b> _____</p>	<p align="center"><b>Critère non satisfait</b> _____</p>

CRITÈRE 1.3 (critère essentiel)	PREUVES REQUISES
<p><b>Le programme dispose de ressources financières adéquates pour atteindre ses objectifs et assurer son fonctionnement continu.</b></p>	<p><b>Doivent</b> comprendre ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ budget et déclaration de revenus du programme (revenus et dépenses de fonctionnement) des deux exercices terminés précédents (en date de la visite sur place).</li> <li>→ notes explicatives pour toutes les variations importantes entre le budget et la fin d'exercice (&gt;5 %)</li> <li>→ budgets prévisionnels pour l'exercice en cours et les deux prochains exercices (démontrant la durabilité), y compris les sources de revenus, avec des notes explicatives pour tous les changements importants prévus des coûts ou des revenus du programme.</li> <li>→ preuve des pouvoirs du directeur du programme sur les ressources financières (description de poste/affidavit du doyen, ou similaire)</li> </ul> <p>OU, autrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ le programme peut soumettre le FORM-RAE 1.3</li> </ul> <p>ET</p>



**Concept essentiel:** Le fonctionnement du programme est viable financièrement pour la cohorte actuelle et la cohorte suivante.

→ preuve des pouvoirs du directeur du programme sur les ressources financières (description de poste/affidavit du doyen, ou similaire)

**Notes explicatives**

Le plan budgétaire est conçu de façon à protéger la longévité et l'intégrité universitaire du programme. Les preuves pour illustrer ce critère pourraient être des commentaires tels que ou la démonstration que :

- Le budget et les rapports financiers:
  - a) soutiennent adéquatement les objectifs et les besoins du programme
  - b) reflètent adéquatement les ressources financières pour les salaires des enseignants et du personnel, le matériel et l'équipement, l'épanouissement des enseignants, le développement du programme, les installations du programme, et la facilitation des activités d'érudition des enseignants (ex. recherche)
  - c) soutiennent le fonctionnement continu du programme à un niveau approprié et assurent que le programme répond aux obligations envers les étudiants inscrits et potentiels

<b>DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS</b>	<b>SOURCES DE PREUVE</b>
<p>Le doyen associé et la directrice du programme sont membres du comité de planification des priorités budgétaires ainsi que d'un certain nombre de comités de haute direction au sein de la Faculté de médecine et du Département des études supérieures. Les enseignants contribuent aux décisions budgétaires en consultation avec la directrice du programme et par le truchement du comité universitaire et du comité consultatif du programme.</p> <p>Le budget de fonctionnement du programme est déterminé par l'administration centrale de l'université. Le doyen associé est responsable de la planification budgétaire avec la directrice du programme et le personnel financier de la Faculté de médecine. Les propositions budgétaires sont formulées par le doyen associé et la directrice du programme, qui les présentent à la Faculté de médecine.</p> <p>Les preuves contenues dans le RAE, et confirmées durant les entrevues sur place, ont révélé que le budget de fonctionnement du programme accusait un déficit depuis</p>	<p>Rapport d'auto-évaluation :</p> <p>Annexe 1.3a – États financiers 2017 et 2018 Annexe 1.3 b – Budget 2019 et 2020 Annexe 1.3 c – Mandat et procès-verbal du comité de planification des priorités budgétaires de 2017/2018 – voir les sections surlignées Annexe 1.3 d – Mandat et procès-verbal du comité universitaire 2017 – voir les sections surlignées Annexe 1.3 e – Mandat et procès-verbal du comité consultatif du programme 2017 – voir les sections surlignées Annexe 1.3 f – Lettre du doyen Annexe 1.3 g – Responsabilités fiduciaires du directeur de programme</p>

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS		SOURCES DE PREUVE	
<p>deux ans et devrait accuser un déficit l'an prochain. Même si sur papier, ce pourrait sembler une préoccupation, en pratique le déficit est comblé chaque année par des fonds provenant directement de la Faculté de médecine qui accorde un financement de « renflouement » annuellement au programme (ainsi qu'à d'autres programmes de l'École des sciences de réadaptation).</p> <p><i>Le déficit constant et la nécessité d'un financement de « renflouement » annuel semblent remettre en question la viabilité du programme, et mettre en péril la capacité du programme de continuer à offrir le niveau qualité très élevé qu'il offre actuellement. De plus, sans un tableau financier à long terme plus stable, le programme ne peut planifier les dépenses en capital associées à l'amélioration continue de la qualité (ACQ) ou au maintien des services actuels.</i></p> <p><i>REMARQUE – Ici, l'équipe a déterminé la préoccupation. Même si elle a mentionné ci-dessus qu'à ce moment-ci, les ressources disponibles sont adéquates pour le programme, elle a clairement indiqué qu'il n'y a aucune preuve de durabilité et, par conséquent, l'équipe considère ce point suffisamment préoccupant pour justifier le niveau de conformité « Critère partiellement satisfait ».</i></p>			
<p><b>Critère entièrement satisfait</b></p> <p>_____</p>	<p><b>Critère partiellement satisfait</b></p> <p>___X___</p>	<p><b>Critère non satisfait</b></p> <p>_____</p>	

CRITÈRE 1.4	EXEMPLES DE PREUVE
<p><b>Le programme peut compter sur un personnel de soutien et dispose de services adéquats pour répondre aux besoins des enseignants et des étudiants et atteindre ses objectifs.</b></p>  <p><b>Concept essentiel:</b> Le personnel et les services de soutien sont suffisants pour assurer la prestation du programme.</p>	<p>Peuvent inclure, mais ne se limitent pas à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ description de postes, curriculum vitae</li> <li>→ organigramme du programme</li> <li>→ renseignements sur les services offerts par exemple : bibliothèque, technologie de l'information</li> </ul>
<p><i>Notes explicatives</i></p> <p>Les preuves pour illustrer ce critère pourraient être des commentaires tels que ou la démonstration que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le nombre et les habiletés du personnel administratif, de secrétariat et technique assurent un soutien suffisant au programme.</li> <li>➤ Le programme ou l'université s'assure que des services de soutien sont disponibles pour aider les enseignants et les étudiants à répondre aux obligations universitaires propres au programme.</li> </ul>	

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS	SOURCES DE PREUVE
<p>L'École des sciences de réadaptation compte un agent administratif principal qui supervise tous les autres employés de soutien, y compris ceux qui travaillent au programme MPT.</p> <p>Les fonctions du personnel de soutien du programme vont de réceptionniste à adjoint à la directrice du programme. L'agent administratif principal de l'École détermine la répartition du personnel de soutien aux différentes tâches et peut déplacer un employé d'un programme à un autre selon la charge de travail. L'affectation du personnel administratif et de secrétariat est déterminée en fonction des responsabilités; les enseignants des trois programmes de l'École (PT, ET et orthophonie) font appel au même groupe d'employés de soutien. Par exemple, un employé de soutien administratif s'occupe des activités liées aux admissions dans les trois programmes, un autre employé s'occupe de réserver les salles, etc.</p> <p>Les enseignants, le personnel et les étudiants ont mentionné recevoir un bon</p>	<p>Rapport d'auto-évaluation :</p> <p>Annexe 1.4 a Organigramme  Annexe 1.4 b – Descriptions de poste  Annexe 1.4 c – Résultats de sondage – sondages sur la satisfaction du personnel administratif.  Annexe 1.4 d – Coordonnées du personnel de soutien des TI décrivant différentes options d'accès.  Annexe 1.4 e – Liste des ressources en ligne à l'intention des étudiants, information concernant le Centre d'aide à la rédaction et le soutien de l'Association des diplômés.</p> <p>Entrevues :</p> <p>Enseignants  Personnel administratif  Étudiants  Personnel du Centre d'aide à la rédaction</p>

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS	SOURCES DE PREUVE		
<p>soutien de l'équipe administrative. L'équipe a estimé que la charge de travail et les attentes étaient appropriées.</p> <p>Un technicien s'occupe de l'installation et du soutien des salles de cours, de même que le personnel de soutien des TI à la Faculté de médecine. Le soutien de la bibliothèque (sur place et en ligne) est considérable, ce qui a été confirmé durant les entrevues avec les étudiants et les enseignants. Le bibliothécaire est membre du comité responsable du cursus.</p> <p>Les étudiants ont accès au Centre d'aide à la rédaction et aux ressources en ligne. Un enseignant agit comme conseiller des diplômés, qui reçoivent un soutien de l'Association des diplômés.</p>			
<p align="center"><b>Critère entièrement satisfait</b></p> <p align="center">_____X_____</p>	<p align="center"><b>Critère partiellement satisfait</b></p> <p align="center">_____</p>	<p align="center"><b>Critère non satisfait</b></p> <p align="center">_____</p>	

CRITÈRE 1.5	EXEMPLES DE PREUVE		
<p><b>Le programme fournit aux étudiants des ressources d'apprentissage adéquates pour leur permettre d'atteindre les objectifs d'apprentissage.</b></p> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 20px;">  <p><b>Concept essentiel:</b> Les ressources d'apprentissage du programme sont suffisantes pour que les étudiants puissent apprendre.</p> </div>	<p>Peuvent inclure, mais ne se limitent pas à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ inventaire des outils d'apprentissage et de l'équipement pédagogique utilisés pour l'enseignement du cursus</li> <li>→ dimensions des salles de cours, salles de séminaire et espaces laboratoires</li> <li>→ liste des ressources informatiques et des bibliothèques</li> <li>→ politiques et procédures s'adressant aux étudiants concernant l'accès aux bibliothèques ou aux ressources informatiques</li> </ul>		
<p><i>Notes explicatives</i></p> <p>Les preuves pour illustrer ce critère pourraient être des commentaires tels que ou la démonstration que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les bibliothèques donnent accès à l'information courante dans les domaines de la physiothérapie, des sciences biomédicales, des sciences cliniques, des services de santé, de la santé de la population et des domaines connexes</li> </ul>			

- Les étudiants connaissent les ressources d'apprentissage, ont un accès opportun à cette information et connaissent les moyens disponibles pour y accéder
- Le nombre et la dimension des salles de cours peuvent accueillir le nombre d'étudiants inscrits aux cours et selon les horaires prévus du programme
- L'équipement et les outils et les équipements d'apprentissage sont disponibles, sécuritaires et en bonne condition pour servir aux laboratoires pratiques, à l'enseignement, à la recherche et aux activités de soutien (par exemple, préparation du matériel pédagogique)
- Les outils et les équipements d'apprentissage reflètent la pratique contemporaine de la physiothérapie, sont en nombre suffisant et sont disponibles au moment voulu

<b>DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS</b>	<b>SOURCES DE PREUVE</b>
<p>Les laboratoires d'enseignement et les salles de classe du programme sont des lieux d'enseignement adéquats, avec des salles de conférences, trois grands laboratoires d'enseignement et de nombreuses salles de cours pour l'apprentissage en petit groupe. Les ressources pédagogiques et l'équipement de PT semblent complets. Un centre de ressources cliniques sert pour les ECOS et les activités interprofessionnelles avec des patients standardisés/simulés ou des patients volontaires.</p> <p>L'internet sans fil est accessible dans tout le campus et les étudiants n'ont mentionné aucun problème d'accès au WiFi.</p> <p>Le RAE et les entrevues avec les enseignants révèlent que les étudiants sont informés de l'existence de ressources d'apprentissage durant la semaine d'orientation la première année; toutefois, les entrevues avec les étudiants de première année (seulement trois mois dans le programme) n'ont pas confirmé cette remarque. <i>L'EEP a relevé des preuves que l'information concernant les ressources d'apprentissage et autres figure dans le Manuel d'orientation, mais il était clair que les étudiants n'ont pas enregistré l'information dans ce format.</i> Le programme pourrait envisager de communiquer l'information d'une manière différente afin que les étudiants soient mieux informés.</p>	<p>Rapport d'auto-évaluation :</p> <p>Annexes 1.5 a-e – Lieux du programme, liste des ressources et de l'équipe de PT. Annexe 1.5 f – Dossiers de maintenance de l'équipement électrophysique</p> <p>Entrevues :</p> <p>Étudiants Enseignants Assistants de laboratoire</p>

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS	SOURCES DE PREUVE	
<p>Les étudiants ont accès aux laboratoires durant les heures normales de cours, mais mentionnent qu'ils n'ont pas accès après ces heures, même après avoir demandé au programme de prolonger les heures afin qu'ils puissent réviser la matière en étudiant. Cette remarque a été formulée par les deux années d'étudiants et constituait clairement un point préoccupant, spécialement à l'approche des examens.</p> <p><i>REMARQUE : l'équipe a précisé clairement où se situaient deux de ses préoccupations</i></p>		
<p><b>Critère entièrement satisfait</b></p> <p>_____</p>	<p><b>Critère partiellement satisfait</b></p> <p>___X___</p>	<p><b>Critère non satisfait</b></p> <p>_____</p>

CRITÈRE 1.6	PREUVES REQUISES POUR LE CRITÈRE 1.6.2
<p><b>Le programme développe et maintient des relations de coopération avec les partenaires qui contribuent à la formation professionnelle des étudiants y compris, mais ne se limitant pas aux :</b></p> <p><b>1.6.1 départements ou autres unités du campus</b></p> <p><b>1.6.2 milieux de stage</b></p> <p><b>1.6.3 partenaires de la communauté</b></p>  <p><b>Concept essentiel:</b> Un réseau de relations pertinentes existe dans une variété de secteurs.</p>	<p>En plus des autres preuves, <b>doivent</b> comprendre ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ documents d'orientation et de formation pour les précepteurs</li> <li>→ le modèle utilisé pour établir une entente de stage/d'affiliation, ou un protocole d'entente avec chaque établissement clinique</li> </ul> <p><b>EXEMPLES DE PREUVE : 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3</b></p> <p>Peuvent inclure, mais ne se limitent pas à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ moyens documentés pour favoriser et évaluer l'apprentissage des étudiants à l'extérieur de l'université.</li> <li>→ politiques et procédures officielles concernant la communication entre le programme et les milieux (milieux de stage ou autres milieux de formation hors campus).</li> <li>→ documents faisant état de la communication entre le programme et les partenaires qui contribuent à la formation professionnelle des étudiants (sur le campus et hors campus)</li> <li>→ mesures documentées pour promouvoir les relations qui font progresser la formation interprofessionnelle<sup>G</sup></li> </ul>
<p><b>Notes explicatives</b></p> <p>Les preuves pour illustrer ce critère pourraient être des commentaires tels que ou la démonstration que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le programme a établi plusieurs partenariats pour la formation des étudiants autant sur le campus qu'à l'extérieur du campus</li> <li>➤ Le programme établit et maintient des ententes avec d'autres sites ou milieux de formation comme les sites de formation à distance, les programmes satellites, la formation en ligne, etc.</li> <li>➤ Une entente, dans un format acceptable pour les deux parties, existe entre l'université et chaque milieu qui accueille des étudiants en stage</li> <li>➤ Une communication régulière s'établit avec tous les milieux (c.-à-d. avec ceux qui ont de telles ententes) pour donner l'information au sujet des politiques et des procédures et discuter de l'information pertinente concernant la formation et la supervision des étudiants</li> <li>➤ Le programme s'assure que les nouveaux moniteurs cliniques comprennent les principes pédagogiques du programme, les outils d'évaluation et les méthodes appropriées pour offrir des expériences d'apprentissage grâce à un processus d'accompagnement et de formation</li> </ul>	

DESCRIPTION/JUSTIFICATION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS	SOURCES DE PREUVE	
<p>Le programme a établi de nombreuses relations de collaboration avec d'autres programmes sur le campus, dont ET, orthophonie, sciences infirmières et kinésiologie, et met à profit ces relations lorsqu'il organise des cours interprofessionnels à l'intention de ses étudiants. Ce point a été confirmé durant les entrevues avec les étudiants et les enseignants de ces autres programmes. Les enseignants ont d'excellents rapports avec les autres départements du campus, dont anatomie, chirurgie orthopédique et neurophysiologie.</p> <p>Des relations solides avec le milieu clinique ont été mentionnées et confirmées durant les entrevues avec les précepteurs, les étudiants et les diplômés. Des précepteurs sont présents dans un vaste éventail d'établissements publics et privés et bon nombre de ces établissements encouragent leurs cliniciens à donner des cours comme professeurs invités. Les précepteurs sont invités à faire partie du Comité consultatif sur l'enseignement clinique (CCEC) afin de contribuer à l'assurance de la qualité continue de l'enseignement clinique dans le programme</p>	<p>Rapport d'auto-évaluation :</p> <p>Norme 1 p. 45-49 Annexe 1.6 a-e – Document d'orientation à l'intention des précepteurs – modules de formation en ligne, ordre du jour/procès-verbal des réunions annuelles des précepteurs, résultats du sondage auprès des précepteurs. Annexe 1.6 f – Mandat et liste des membres du CCEC.</p> <p>Entrevues :</p> <p>Enseignants des autres programmes Étudiants Précepteurs Étudiants Diplômés Employeurs</p>	
<p><b>Critère entièrement satisfait</b> _____X_____</p>	<p><b>Critère partiellement satisfait</b> _____</p>	<p><b>Critère non satisfait</b> _____</p>

## Résumé de la norme 1

*Veillez fournir des renseignements sur les forces du programme, et formuler vos préoccupations, recommandations et autres commentaires.*

Le programme a démontré qu'il avait une direction solide, une structure administrative efficace et un accès approprié aux ressources physiques et pédagogiques pour les étudiants, afin de les aider à atteindre les objectifs d'apprentissage du programme. Le programme a des liens clairs au sein de l'Université et à l'extérieur avec les établissements cliniques afin de soutenir l'apprentissage.

Préoccupations :

1. Le budget du programme est déficitaire chaque année sur papier, et des fonds sont octroyés par la Faculté de médecine pour combler les manques à gagner. La Faculté de médecine agit ainsi pour chaque programme de l'École des sciences de réadaptation s'il y a lieu. Ceci ne prouve pas que le programme est viable, et l'empêche de planifier les dépenses en capital associées à l'ACQ, ou suggère qu'il n'est pas en mesure de maintenir le niveau de qualité.
2. Même si le matériel était accessible aux étudiants dans le Manuel d'orientation, les étudiants de première année ont mentionné ne pas savoir quelles sont les ressources d'apprentissage accessibles, et comment y accéder. Le programme pourrait envisager de communiquer l'information d'une manière différente afin que les étudiants soient mieux informés.
3. Les laboratoires sont accessibles durant les heures de cours. Les étudiants mentionnent que l'impossibilité d'accéder aux laboratoires après les heures de cours est problématique surtout à l'approche des examens. Ils souhaiteraient que les laboratoires soient plus accessibles afin de leur permettre d'étudier et de réviser la matière pratique.